

I. Du catalanisme au nationalisme catalan

Le *Diccionari d'Història de Catalunya* définit le « catalanisme » comme « le mouvement de revendication nationale qui propose la reconnaissance politico-culturelle de la Catalogne ». Le terme « catalanisme » est en effet apparu dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle à travers la revue *Renaixença* fondée en 1882 et le groupe *Jove Catalunya* autour du dramaturge Àngel Guimera, du poète Jacint Verdaguer et de l'écrivain Narcís Oller, qui prônèrent un mouvement culturel et « apolitique » de récupération du catalan comme langue littéraire.

Par la suite, le catalanisme « politique » se développa sous l'influence de **Valentí Almirall**, considéré comme l'un des pères fondateurs du catalanisme politique, d'idéologie fédéraliste et proche des idéaux de gauche, fondateur du journal *Diari Catalunya*. Dans son œuvre *Lo catalanisme* dans laquelle, **en renonçant à l'anticléricisme et au marxisme, il proposa une idéologie plurielle, laïque et progressiste de défense des intérêts de la Catalogne, et ce, afin d'inciter la bourgeoisie à rompre avec les deux partis dynastiques pour réformer le système politique de la Restauration, tout en développant la conscientisation de l'opinion publique catalane en faveur d'une plus grande autonomie politique.** Le catalanisme politique se diffusa lors de la présentation du Mémoire de doléances de Greuges à Alfonse XII en 1885 en défense du droit civil et de l'industrie catalane, puis lors de l'approbation des Bases de Manresa en 1892, qui demandèrent une fiscalité plus autonome, la gestion de l'ordre public par une police locale et la reconnaissance du catalan comme langue officielle.

1^{er} parti catalaniste en **1897**, la *Lliga Regionalista de Catalunya*, qui remporta les élections municipales à Barcelone en 1901.

Le noucentisme de la fin du XIX^{ème} siècle accentua le caractère libéral, l'ancrage dans la modernité européenne et le pragmatisme du catalanisme politique en justifiant sa nécessité de pénétration dans les institutions. Mais il fut aussi influencé par le secteur conservateur (Prat de la Riba, Cambó, Verdaguer i Callís) du Centre Català, qui fut à l'origine de la création de la *Lliga* et qui se réappropria le *pairalisme*, une idéologie proposant une synthèse entre le patriotisme de la bourgeoisie barcelonaise et le traditionalisme de la Catalogne rurale. **Même si les premiers courants catalanistes mettaient déjà en avant la défense de l'autonomie et de la personnalité politique propre de la Catalogne, le terme de « nationalisme » catalan ne se diffusa pourtant pas avant la formation de la coalition *Solidaritat Catalana* le 11 février 1907 à Gérone, qui illustra « la constitution du catalanisme en mouvement de masse ».**

La *Solidaritat Catalana* regroupa des partis catalanistes et régionalistes **autour d'une plateforme de défense de la liberté d'expression, de la langue catalane et des intérêts de la Catalogne**, suite aux manifestations massives du 11 novembre 1906 qui suivirent l'assaut militaire (avalisé par la *Loi de Juridictions* de Segismundo Moret) contre les journaux *La Veu de Catalunya* et *Cu-Cut !* de la *Lliga*,

après une série de dessins ridiculisant l'armée suite au désastre de 1898. **Cette coalition incluait d'ailleurs pour la première fois un parti se revendiquant comme « nationaliste » et républicain,** le *Centre Nacionalista Republicà* fondé par Jaume Carner en 1906.

Toutefois, la connotation autoritaire et xénophobe du terme « nationalisme » qui se diffusa en Europe dans le contexte de la première Guerre Mondiale et des années 1920, amena de nombreux nationalistes catalans à préférer le terme « catalanisme » pour ne pas entretenir une confusion entre le nationalisme d'État et ses penchants assimilationniste à l'intérieur de ses frontières et impérialiste à l'extérieur, et le nationalisme défensif des nations sans État.

Comme le défendit Antoni Rovira i Virgili à propos de l'*Unió Socialista de Catalunya* fondée en 1923 : « Pour nous, le nationalisme est la tendance qui proclame le droit de toute nation à avoir un État et à s'organiser librement. En ce sens, les socialistes catalans sont donc aussi nationalistes. Il n'est pas important qu'ils ne veuillent pas le dire ». La différence principale entre le « catalanisme » et le « nationalisme catalan » est donc une question à la fois de nature et de degré. De nature, dans la mesure où **le catalanisme suppose une volonté d'affirmation de l'autonomie et de l'identité nationale catalane, il caractérise à la fois les mouvements culturels, économiques, sociaux et politiques qui partagent ces objectifs.** Au contraire, même si le nationalisme catalan revêt aussi à certains égards des facettes culturelles, **il désigne principalement un phénomène social et surtout politique.** Enfin, il existe une différence de degré, puisque si tous les nationalistes catalans sont catalanistes, tous les catalanistes ne sont pas nationalistes.

Dans cet article, il s'agit plus précisément de retracer la structuration et les trajectoires idéologiques des partis catalanistes et nationalistes catalans depuis la transition, en se focalisant principalement (mais pas exclusivement) sur les quatre partis majeurs et les plus représentatifs de ces courants :

- *Convergència i Unió* (CiU, « Convergence et union »)
- l'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC, « Gauche républicaine de Catalogne ») pour le nationalisme catalan
- le *Partit dels Socialistes de Catalunya* (PSC, « Parti des socialistes de Catalogne »)
- le *Partit Socialista Unificat de Catalunya* (PSUC, « Parti socialiste unifié de Catalogne »), qui a incorporé la coalition *Iniciativa per Catalunya* en 1987 (ICV, « Initiative pour la Catalogne », qui est devenue ICV-EUiA dans l'actualité), pour les partis catalanistes

Parallèlement à l'étude sociohistorique des trajectoires partisans, un accent particulier est mis sur l'analyse des discours de ces organisations à l'égard de l'identité catalane et des objectifs du catalanisme politique, en se fondant sur les manifestes électoraux et les programmes idéologiques.

Eparpillement et la faiblesse des partis catalanistes et nationalistes en exil après l'avènement de la dictature franquiste.

Structuration et les trajectoires des principaux groupes antifranquistes et le renouveau du mouvement nationaliste en Catalogne dans les années 1960-1970. 1934 **Luis Companys, président de la Generalitat de Catalogne voulait créer un État catalan dans le cadre d'une République fédérale**

d'Espagne.

2. Les nationalismes catalans de l'exil à la résistance au franquisme (1939- 1975)

En **1939**, en conséquence directe de l'avènement de la dictature franquiste, plus de **70.000 exilés catalans, dont la grande majorité des cadres politiques, syndicaux et intellectuels** de la Catalogne républicaine des années 1930, se retrouvèrent dans des camps de concentration en France

L'hostilité entre l'ERC et le PSUC, qui se rejetèrent la responsabilité de la défaite de la guerre civile, ne permit pas au président Companys de former un gouvernement catalan en exil, comme dans le cas basque.

Un *Consell Nacional de Catalunya* fut formé en avril 1940 mais ne put fonctionner suite à l'occupation allemande de Paris en juin. L'arrêt par la Gestapo puis l'exécution de Companys à Barcelone le 15 octobre 1940 symbolisa le début de la répression qui s'ensuivit du catalanisme : **interdiction de l'usage public et privé du catalan ; rétablissement des quatre provinces catalanes ; expulsion de la moitié des professeurs de l'université de Barcelone et de 25.000 fonctionnaires locaux ; exécution de 3.800 personnes**

Les dénonciateurs et ceux qui acquirent les biens confisqués des condamnés, des exécutés et des exilés formèrent un groupe minoritaire de collaborateurs catalans inconditionnels du régime franquisme.

En exil à Londres, Pi i Sunyer et Batista i Roca formèrent le *Consell Nacional Català* qui demeura impuissant et fut dissout en 1945. En réponse à la politique anti- autonomiste du gouvernement républicain de Negrín et à la répression brutale de l'identité catalane par le franquisme, les élites catalanes en exil **évoluèrent de la lutte antifasciste à la lutte indépendantiste** : le rétablissement de la démocratie fut considéré comme devant aller de pair avec l'exercice du droit à l'autodétermination de la Catalogne pour établir ou non un nouveau pacte avec l'Espagne.

Comme sous la dictature de Primo de Rivera, **l'impuissance autonomiste conduisit à la radicalisation indépendantiste et à l'abandon des partis traditionnels qui défendaient la Constitution de 1931 et le statut de 1932.**

En 1945, Jean III de Bourbon déclara que « seule la restauration de la Monarchie sur une base constitutionnelle est envisageable ». Les haines encore vivaces de la guerre civile rendaient en effet inviabilisables la restauration pure et simple de la République. Mais le pacte de Jean III avec Franco en 1948 à qui il confia l'éducation de son fils héritier Juan Carlos, la dissolution du gouvernement Giral et de la *Generalitat* en 1948, du *Consell Nacional de la Democràcia Catalana* en 1952, puis le pacte de Franco avec les États-Unis en 1953 et l'adhésion de l'Espagne à l'ONU en 1955, mirent fin à la perspective d'un rapide changement de régime.

Jusqu'en 1960, les groupes catalanistes et antifranquistes de Catalogne furent donc très faibles : les guérillas, les pactes entre partis exilés et la tentative d'accord avec les monarchistes se soldèrent tous par des échecs. Aux vieilles divisions héritées de la guerre civile et à l'extinction de la plupart des organisations politiques intérieures s'ajoutèrent les fractures de la guerre froide. Il fallut repenser l'opposition antifranquiste à partir des nouvelles conditions concrètes de la société catalane.

3. Emergence et structuration du Catalanisme politique

Dans ce contexte, le boycott des tramways suite à une hausse des tarifs puis la grève générale de mars 1951 fut le plus grand mouvement social des vingt premières années du franquisme, une mobilisation qui joua une importance centrale dans la mémoire populaire.

L'émergence d'un catalanisme catholique

Nouveau catalanisme catholique, qui rejetait tant l'anticléricalisme du catalanisme républicain en le rendant co-responsable de la guerre civile, que le catalanisme de la *Lliga* pour son conservatisme social.

Les activistes de l'*Acadèmia de la Llengua Catalana* jouèrent aussi un rôle dans la création de *Cristians Catalans* (CC, « Chrétiens catalans ») en 1954, un mouvement civique qui permit la formation de nombreux cadres.

Dans leur volonté de catalanisation de la société par le bas, on note le nationalisme par l'ouvriérisme en créant le parti *Comunitat Catalana*

L'apparition de nouveaux éditeurs comme Edicions 62 ou la création d'une chaire de Langue et Littérature catalane à l'université de Barcelone en 1961.

La critique du franquisme de l'abbé Escarré au quotidien *Le Monde* en 1963 ; la première commémoration de la *Diada* le 11 septembre 1964 ; la campagne *Català à l'escola* et celle contre la nomination d'évêques non-catalans en 1969.

À sa sortie de prison, Jordi Pujol fonda le *Centre d'Informació Recerca i Promoció* (1965-1971), puis la Banque catalane en 1961 afin de promouvoir la conscientisation culturelle et nationale auprès des industriels, des intellectuels et des classes moyennes de Catalogne.

3. La réorganisation du mouvement catalaniste dans les années 1960

De 1962 à 1975, l'évolution du mouvement catalaniste peut être synthétisée en trois phases : **une phase de récupération culturelle et de réorganisation des mouvements ouvriers et étudiants** de 1962 à 1967 ; une étape de crise face à la **répression et à l'échec de la libéralisation politique** de 1967 à 1971 ; puis une époque de récupération graduelle de la capacité d'action des mouvements catalanistes dans le cadre unitaire de l'Assemblée de Catalogne et à travers **un durcissement des conflits sociaux.**

La récupération de la *Diada Nacional*, la fête nationale catalane, à travers des manifestations massives le 11 septembre 1964, illustra la réorganisation et l'amplification du mouvement catalaniste.

La période de 1967 à 1971 se caractérise par la fragmentation, la répression et la radicalisation des mouvements antifranquistes

Le PSUC et l'Assemblée de Catalogne jouèrent un rôle déterminant dans le processus d'affaiblissement de la dictature.

La renaissance des partis lors de la transition et les nouveaux clivages politiques

La Catalogne a ainsi payé au prix fort l'avènement de la dictature franquiste, qui impliqua la disparition de la **Generalitat et du statut d'autonomie de 1932**, la prohibition dans l'espace public de la langue, de la culture et des symboles catalans (le drapeau à quatre barres, la « *senyera* », et l'hymne *Els Segadors*), l'exil des principaux dirigeants et cadres intellectuels républicains et catalanistes, la répression culturelle et politique, de même que l'imposition du centralisme et de la doctrine nationale-catholique. ERC constitué en 1931 en vue des élections municipales de 1931. Francesc Mazia

Les anciens partis politiques catalanistes et nationalistes catalans des années 1930 furent donc fortement déstructurés par la répression intérieure et les décennies d'exil : des partis catalanistes importants durant la Seconde République comme la *Lliga Catalana*, l'*Acció Catalana* ou l'*Unió Democràtica de Catalunya*, disparurent ainsi complètement. La fin des années 1960 illustra le développement des **mouvements sociaux et la renaissance des plateformes politiques**, qui convergèrent autour des demandes en **faveur de la démocratie et d'un rétablissement du statut d'autonomie**.

La transition déboucha sur le soutien à la réforme politique d'Adolfo Suárez, et sur la manifestation massive du 11 septembre 1977, qui rassembla un million de personnes à Barcelone en faveur d'un statut d'autonomie. Le rétablissement de la *Generalitat* le 29 septembre 1977 et le retour d'exil de son Président Josep Tarradellas le 23 octobre, la reconnaissance du statut de « nationalité historique » pour la Catalogne par la Commission qui élaborait la Constitution de 1978 (à laquelle participèrent Miquel Roca de CDC et Jordi Solé Tura du PSUC), et la **ratification d'un nouveau statut d'autonomie dès 1979**, facilitèrent le ralliement des partis catalans au nouveau cadre démocratique.

Appréhendée par les partis nationaux comme un **socle fondateur**, voire même « **sacralisée** » par la droite, la Constitution de 1978 fut critiquée par les partis nationalistes catalans pour ses ambiguïtés et ses limites. **En distinguant les trois « nationalités historiques »** (Catalogne, Pays basque et Galice) des autres « régions », elle a certes reconnu leur caractère différencié et a établi un **fédéralisme asymétrique**, mais au prix de la non-reconnaissance pour ces entités du statut de « **nation** » **politique**. Le catalan demeura de même reconnu comme une langue « co-officielle » en Catalogne, mais non comme « la » langue officielle.

L'unanimité de la transition fut ainsi rapidement remise en cause. **La première dissonance fut**

formulée par l'ERC qui, après avoir demandé le « Oui » lors du référendum sur la Loi pour la réforme politique de 1976 (en étant encore à ce moment un parti illégal), milita pour le « Non » lors du **référendum du 6 décembre 1978 de ratification de la Constitution**. L'ERC fut le seul parti catalan à s'opposer clairement à la **monarchie parlementaire en optant plutôt pour la République**, en cohérence avec son orientation idéologique historique durant la Seconde République.

Alors dirigé par Heribert Barrera, l'ERC revendiquait (et revendique toujours) le droit à **l'autodétermination**. Considérant que la Constitution ne tenait pas compte de ces options, l'ERC préféra donc s'y opposer même s'il vota en faveur du statut d'autonomie lors du référendum du 29 octobre 1979 (qui fut marqué par une participation de seulement 59,6%), illustrant ainsi son pragmatisme. Le statut d'autonomie mit en avant le « rétablissement » du Parlement catalan, présenté comme existant depuis la réunion de Cervera en 1359, en considérant ces antécédents comme la preuve de l'ancrage historique de « l'identité collective » et de « l'autogouvernement » de la Catalogne (article 1.2).

Certaines dispositions du statut contenaient pourtant les germes de futures dissensions entre les partis nationalistes : par exemple, les pouvoirs de la **Generalitat furent présentés comme « émanant de la Constitution, du statut et du peuple »** (article 1.3), ce qui supposait que les pouvoirs des institutions catalanes découlaient de la Constitution et donc d'une décision de l'ensemble des Espagnols, plutôt que du peuple catalan lui-même. De fait, le retour sur le devant de la scène de l'identité catalane lors de la transition alla de pair avec la réémergence de trois clivages centraux :

- 1) un clivage sur le caractère « fermé » ou « ouvert » de la **Constitution de 1978** entre les **partis nationaux dominants** (UCD, PSOE, AP-PP), et les **partis catalanistes** (PSUC, PSC) et **nationalistes** catalans (CiU, ERC) ;

- 2) un clivage sur le projet territorial préféré entre un **État unitaire décentralisé** (UCD, PP-AP), un **type de « fédéralisme sans État fédéral »** (PSOE), un **État fédéral** (PSC) ou fédéral asymétrique (PSUC), **une confédération** (CiU) ou même **l'indépendance de la Catalogne** (ERC) ;

- 3) un **clivage idéologique entre les formations de gauche** (ERC, PSUC, PSC, PSOE) et celles du **centre ou de la droite** (UCD, CiU, AP-PP).

Lors des négociations sur le statut d'autonomie entre 1977 et 1978, l'influence sociale du PSUC, du PSC et de CDC ne correspondait pas au pouvoir politique très faible du conseil exécutif provisionnel de la *Generalitat* (au sein duquel participa l'UCD), ce qui réduisit l'influence des partis catalanistes et nationalistes. De fait, selon Albert Balcells, « **le statut d'autonomie de 1979 octroya des compétences plus grandes à la Generalitat que le statut de 1932 en matière d'enseignement du catalan et sur les moyens de communication, mais plus faibles concernant l'ordre public, l'administration locale et la justice** ».

L'évolution de l'influence des partis catalanistes et nationalistes au Parlement de Catalogne (1980- 2010)

Les premières élections catalanes de **1980 se caractérisèrent surtout par la défaite des socialistes catalans**, qui étaient initialement persuadés de l'emporter, de même que par leur refus postérieur de former une coalition gouvernementale avec CiU, ce qui contribua à marginaliser le PSC des institutions catalanes, le renvoyant dans l'opposition pendant plus de deux décennies.

Après quatre décennies d'exil et de répression, **l'ERC ne réussit pas à redevenir la force politique hégémonique qu'elle avait été lors de la Seconde République**, ce qui avait permis à Francesc Macià de proclamer la *République Catalane* le 15 avril 1931 et à son parti d'obtenir 47% des voix au Parlement catalan en novembre 1932. L'ERC fut profondément affaibli par l'exil, par la place dominante du PSUC dans les mouvements sociaux des années 1960, de même que par l'intense concurrence au sein de la gauche « mouvementiste » et libertaire des années 1970-1980

Il est à noter que dès la fin des années **1970**, la dynamique du « **vote duel** » émergea, une tendance qui persiste jusqu'à nos jours. Elle implique que les électeurs catalans tendent plutôt à voter pour les **partis nationalistes lors des élections régionales**, et **pour les partis nationaux (en l'occurrence pour le PSOE) lors des élections générales**. Ce dualisme du comportement électoral a ainsi été observé en Catalogne entre les élections générales de 1977 (favorables au PSC), puis les régionales de 1980 (gagnées par CiU), puis de nouveau lors des élections générales de 1982 (gagnées par le PSC avec 42,5%) et les régionales de 1984 (remportées par CiU avec 46,6% des voix). Alors que les Catalans donnèrent majoritairement leurs voix aux socialistes lors des élections générales, le « pujolisme » triompha en 1984, CiU obtenant 72 sièges sur 135 et sa première majorité absolue, loin devant le PSC de Raimon Obiols (30,1%).

Parallèlement, le principal changement du début des années 1990 fut qu'au-delà de son républicanisme et de son ancrage traditionnel à gauche, suite au ralliement du groupe *Terra Lluis* en 1991, **l'ERC incorpora de manière explicite l'objectif politique de l'indépendance de la Catalogne en 1992, un but qu'il prétend atteindre par la voie démocratique**.

En conséquence de la sortie de l'ERC de la coalition au pouvoir le **11 mai 2006**, en raison de son opposition à la modification du statut d'autonomie catalan par le Parlement espagnol, de nouvelles élections anticipées eurent lieu en novembre 2006.

Malgré la victoire de CiU en nombre de voix exprimées (mais pas de sièges), le gouvernement tripartite de José Montilla fut reconduit jusqu'à une nouvelle alternance suite à la victoire de CiU emmenée par Artur Mas en 2010. La **victoire de CiU en 2010 doit beaucoup à un contexte marqué par la très forte impopularité de José Luís Rodríguez Zapatero et du PSOE au niveau national**, en raison de l'ampleur sans précédent de **la crise économique**, une défiance qui s'est très fortement retranscrite sur le PSC en Catalogne. Il est aussi à noter que de nouveaux partis ont émergé récemment, engendrant une fragmentation plus forte de l'offre politique : *Ciutadans* qui cherche à

représenter les non-nationalistes et à s'opposer aux « dérives » du nationalisme ; *Solidaritat catalana per la independència* dirigé par le Président charismatique du FC Barcelone qui milite au contraire ouvertement pour l'indépendance ; et la *Plataforma per Catalunya* qui constitue un parti populiste anti-immigré fondé par Josep Anglada en avril 2002.

Le catalanisme politique : une influence puissante sur la scène nationale

Depuis la transition, le catalanisme politique a aussi pu exercer son influence sur la scène nationale en utilisant trois leviers principaux dans la défense de ses intérêts :

- 1) la reconnaissance implicite puis la promotion postérieure **d'un « fédéralisme asymétrique »** dans la structure territoriale de l'État des autonomies ;
- 2) la mise en place d'un mode de scrutin favorable au niveau national ;
- 3) la définition puis les réformes successives d'un système de financement autonome qui tend à faire primer le principe de **coresponsabilité fiscale sur celui de la solidarité interrégionale.**

Le nationalisme catalan, ses objectifs et ses moyens d'action

Sur le nationalisme, l'ERC se distingue en optant clairement pour l'indépendance et l'autodétermination et la défense des « droits nationaux » de la Catalogne, tels que : « le droit d'utiliser et de promouvoir la langue nationale dans toutes les sphères de la vie sociale » ; « de sauvegarder ses traditions culturelles » ; « de bénéficier et d'exploiter les ressources naturelles de son territoire » ou encore, « de posséder son propre système de défense ». L'ERC met en avant la « souveraineté propre » de la Catalogne, et conteste l'application du monopole de la souveraineté nationale reconnu au peuple espagnol par la Constitution de 1978. L'ERC revendique un « nationalisme de libération » émancipateur, qu'il oppose à un « nationalisme autoritaire » réactionnaire, afin de créer un État indépendant associé au Royaume d'Espagne.

Sans être ouvertement indépendantiste comme l'ERC, CiU revendique néanmoins l'étiquette de nationaliste catalan.

L'objectif du nationalisme catalan selon CiU serait donc de développer la **conscience nationale et l'attractivité de la « nation » catalane** à travers des politiques inclusives, **une modernisation et une innovation économique exemplaires, une participation citoyenne la plus large possible et une promotion internationale de la culture et de la pensée politique catalane.**

Alors que le nationalisme est pensé en **termes indépendantistes par l'ERC**, et suivant une variante **nationaliste conservatrice par CiU**,

-le PSC-PSOE préfère parler du « **catalanisme** » afin de souligner son attachement à **l'autogouvernement en Catalogne, mais suivant une stratégie démocratique et progressiste qui maintient l'intégrité de l'État espagnol.**

Les nationalismes catalans aujourd'hui

Le statut d'autonomie de 2006 et le renouveau des revendications nationalistes

La controverse autour du statut d'autonomie de 2006 a cristallisé et médiatisé les nouveaux défis auxquels doivent aujourd'hui faire face les nationalismes catalans. La volonté de proposer un nouveau **statut d'autonomie pour la Catalogne a émergé depuis la fin des années 1990** et surtout suite à la victoire à la majorité absolue du PP de José María Aznar lors des élections législatives de 2000, illustrant d'une certaine manière l'« Acte II » de l'État des autonomies à travers une volonté renouvelée d'évolution de celui-ci. Cette évolution du panorama politique national altéra la capacité de négociation et le « pouvoir de chantage » de CiU sur le gouvernement espagnol, ce qui se retranscrivit en Catalogne par l'alternance et l'émergence du « **gouvernement tripartite** »

La volonté d'aller de l'avant vers plus d'autonomie répondit de même à un sentiment de frustration des élites politiques catalanes quant aux limites de la Constitution de 1978 et du statut d'autonomie de 1979. Il fit écho aux revendications récurrentes de Jordi Pujol et du nationalisme catalan durant les années 1990 liées à une remise à plat d'un système de financement autonome perçu comme défavorable pour la Catalogne. Il traduisait enfin la nécessité de donner un nouveau souffle à l'identité nationale catalane, devant faire face à des migrations internationales massives, sur fond de renouveau de l'indépendantisme de l'ERC et de la réaffirmation de la composante nationaliste du PSC.

José Luís Rodríguez Zapatero, se compromet à soutenir un tel projet lors d'un meeting au Palau Sant Jordi durant la campagne électorale en **novembre 2003**, puis son élection postérieure le 14 mars 2004 après les attentats du **11 mars à Madrid**, ouvrirent une structure d'opportunité favorable.

L'accord bilatéral du 21 janvier 2006 entre le chef du gouvernement espagnol, José Luís Rodríguez Zapatero, et Artur Mas, le dirigeant de l'opposition catalane, portant sur la définition de la « nation » catalane et sur la réforme du modèle de financement autonome, permit l'approbation d'un statut d'autonomie amendé par le Congrès des députés le 30 mars puis par le Sénat le 10 mai 2006.

Le référendum catalan déboucha a contrario sur une judicialisation de celle-ci à travers la déposition de nombreux recours

Le Tribunal Constitutionnel fonda sa décision de rejet de l'article 8 du statut catalan sur la reconnaissance juridique d'une « nation » catalane (sans nier son existence historique et culturelle), en le considérant contraire à l'article 1 de la Constitution de 1978 qui déclare que « la souveraineté nationale appartient au peuple espagnol », et sur l'article 2 qui proclame « l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols

Ce processus est renforcé par la crise économique sévère que traverse l'Espagne depuis 2008 suite à l'éclatement de la bulle immobilière, **l'effondrement du secteur du bâtiment** (qui employait plus d'un actif sur quatre) et la crise du secteur bancaire.

Artur Mas (CiU) ne parvint pas à obtenir une majorité absolue. Malgré l'alternance, les élections de 2010 soulignèrent donc un affaiblissement de CiU par rapport à sa position dominante des années 1980 et 1990, de même qu'une fragmentation plus forte du paysage politique catalan (7 partis obtinrent plus de 3% des voix). **Confronté aux effets de la crise économique, Artur Mas décida de soutenir des plans de rigueur budgétaire de 2010 à 2012** ce qui contribua à augmenter l'impopularité de son gouvernement : il réduisit de 10% les dépenses de fonctionnement des urgences et des hôpitaux, diminua le salaire des employés de la *Generalitat*, le nombre d'heures de travail (et donc le salaire) des professeurs ainsi que les moyens alloués aux écoles.

Cela donna lieu à l'épisode « Iberdrola » lorsque la lumière fut coupée pendant plusieurs jours dans des établissements publics de la province de Gérone suite à des impayés **en juin 2011**. La dette publique catalane augmenta de **35 à 50 millions d'euros en deux ans**, de telle sorte qu'il dut finalement faire appel au fonds de liquidités mis en place par le gouvernement central afin d'éviter à la région de se financer sur les marchés. **Malgré les dires des nationalistes catalans, l'obtention de 2.392 millions d'euros d'aide souligne paradoxalement le dilemme de la dette autonome et la dépendance de la Catalogne à l'égard de l'État central.**

La politique de « normalisation » linguistique soutenue dans les années 1980 et la diffusion du nationalisme par le biais des institutions de la Generalitat, des écoles et des médias, ont contribué au développement du sentiment indépendantiste parmi de nouvelles couches sociales, et plus particulièrement chez les jeunes catalanophones des villes moyennes de l'intérieur de la Catalogne. C'est cette composante sociale la plus dynamique, qui regroupe aujourd'hui les classes moyennes catalanophones, surtout dans le secteur public, qui se trouve représentée par l'ERC, un parti désormais doté d'une forte expérience gouvernementale et dont la rénovation des cadres et la modération de son discours gauchisant des années 1980 lui permette d'avoir le vent en poupe.

L'affaiblissement du nationalisme autonomiste et le renforcement du sentiment indépendantiste ne peuvent se comprendre sans l'affaiblissement parallèle du projet socialiste fédéral et le retour d'une certaine forme minoritaire de nationalisme espagnol en Catalogne,

Acteurs

Carlos Puigdemont, journaliste

Parti Démocrate Européen

Débuts en politique et dans le journalisme

En 1981, il participe à la refondation de la Jeunesse nationaliste de Catalogne, au sein de la Convergence démocratique de Catalogne.

- Etudes de philologie catalane à l'université de Gérone
- Activité journalistique, l'amenant à collaborer avec divers médias locaux. Il débute comme **correspondant local** de son village natal pour le journal *Los Sitios* et finit par devenir **rédacteur en chef** du journal *El Punt*, après **y avoir débuté en 1982 comme simple correcteur**.
- Il quitte le journal en 1993 pour s'accorder une année sabbatique et voyager à travers l'Europe pour une série de reportages qui seront publiés dans la revue *Presència*. Il publie en 1994 un ouvrage intitulé « Cata... què? » (« *Cata... quoi ?* ») présentant le point de vue sur la Catalogne par la presse internationale, une thématique sur laquelle il continue à écrire dans cette même revue.

Convaincu de l'intérêt de l'internet, il lance durant les années **1990** divers projets de communication par ce moyen pour la députation de la province de Gérone et d'autres institutions ou collectivités locales. **Il finit par proposer à la Généralité de Catalogne de créer une véritable agence d'information catalane et devient donc, de 1999 à 2002**, le premier directeur de l'*Agència Catalana de Notícies* (ACN, Agence catalane d'information). Il devient également directeur de la revue anglophone *Catalonia Today*, qui contribuera à sa notoriété.

Il publie également plusieurs essais sur la communication et les nouvelles technologies tout en continuant à collaborer à divers médias.

Il fonde en mars **2006**, avec le journaliste Saül Gordillo, l'entreprise *Doble Utopia*, qui à travers sa filiale *Poliblocs*, **fait la promotion de la première édition de la catalosphère** (la blogosphère catalane).

Il est membre du Collège des journalistes de Catalogne.

Carles Puigdemont i Casamajó né en 1962 à Amer, est un journaliste et homme politique espagnol, membre du Parti démocrate européen catalan (PDeCAT).

Il participe au début des années 1980 à la refondation des Jeunesses nationalistes de Catalogne et adhère à la Convergence démocratique de Catalogne (CDC). De 1982 à 2002, il travaille dans le secteur médiatique, comme journaliste notamment.

Il débute son parcours électoral **en 2006**, lorsqu'il devient député au Parlement de Catalogne à la suite des élections autonomiques anticipées. Il prend la mairie aux socialistes en **2011** et se fait réélire en 2015.

En **2016**, **il est investi président de la Généralité de Catalogne et s'engage à mener à bien le projet d'indépendance de la communauté autonome**. Il organise, le 1^{er} octobre 2017, un référendum, approuvé par le Parlement de Catalogne mais déclaré illégal par le Tribunal constitutionnel espagnol. Avec le « **oui** » **majoritaire à 90 %**, et avec un taux de participation de **43 %**, il proclame la Catalogne indépendante tout en suspendant la prise d'effets de celle-ci afin de négocier avec Mariano Rajoy. Cependant, ce dernier annonce deux semaines plus tard la mise en application de l'**article 155 de la Constitution**.

Quelques heures après la déclaration d'indépendance de la Catalogne sous la forme d'une République par le Parlement de Catalogne le 27 octobre 2017, le Sénat espagnol vote l'application de l'article 155.

Le président du gouvernement d'Espagne, Mariano Rajoy, annonce dans la soirée la dissolution du Parlement, la destitution du président et du gouvernement de la Généralité ainsi que la tenue d'élections régionales le 21 décembre. Carles Puigdemont se réfugie en Belgique alors que la justice espagnole lance à son encontre un mandat d'arrêt européen pour rébellion, sédition, détournement de fonds publics et désobéissance à l'autorité. Ce mandat est retiré au début du mois de décembre.

Artur Mas, précédent président de l'autonomie de Catalogne, sera mis en cause en 2017 dans plusieurs affaires judiciaires, dont des détournements de fonds. Le 9 janvier 2016, dans le cadre d'un accord avec la CUP, Carles Puigdemont est désigné par Convergence Démocratique Catalogne candidat à la présidence de la Généralité de Catalogne après le retrait d'Artur Mas. Profondément indépendantiste, il assume pleinement la feuille de route indépendantiste précédemment exposée par Mas, à savoir proclamer l'indépendance dans 18 mois en suivant les termes de la déclaration parlementaire. Affirmant « qu'il n'est plus temps d'être lâches », il se présente comme « le premier président de la post-autonomie et de la pré-indépendance ».

Il est investi lors de la session parlementaire du 10 janvier avec 70 voix en sa faveur, 63 contre et deux abstentions

Le 9 juin 2017, son gouvernement, conjointement avec les députés indépendantistes, annonce la date et la question du référendum d'indépendance dans une allocution solennelle faite à la cour des Orangers du palais de la Généralité de Catalogne. La question est :

« Voulez-vous que la Catalogne soit un État indépendant sous forme de république ? ».

Cette question sera posée dans les trois langues officielles de la Catalogne, à savoir le catalan, l'espagnol et l'occitan. La date fixée est le 1^{er} octobre.

Pour les élections autonomiques du 21 décembre 2017, il accepte de postuler à la présidence de la Généralité avec le soutien du PDeCAT, mais forme une candidature plus large, baptisée « Ensemble pour la Catalogne » (JuntsxCat), en référence à l'ancienne coalition « Ensemble pour le oui ». Alors que les sondages enregistrent une remontée de JuntsxCat dans les derniers jours de campagne, celui-ci déjoue les pronostics et remporte 34 députés sur 135, devenant la première force indépendantiste et la deuxième force politique catalane après Ciudadanos. Dans son ensemble, le bloc favorable à l'indépendance totalise 70 sièges après avoir remporté 47,7 % des suffrages exprimés.

Dans une allocution télévisée enregistrée depuis Bruxelles le 30 décembre 2017, Carles Puigdemont présente ses vœux aux Catalans pour l'année 2018 et « exige du gouvernement espagnol et de ceux qui le soutiennent qu'ils restaurent tout ceux qu'ils ont destitué sans l'autorisation des Catalans », prétendant s'exprimer en qualité de « président de la Généralité en exercice »

Le **Parti démocrate européen catalan** (en catalan : *Partit Demòcrata Europeu Català*) (**PDeCAT**) est un parti politique catalan libéral et indépendantiste fondé à Barcelone le 10 juillet 2016 sous le nom de **Parti démocrate catalan** (en catalan : *Partit Demòcrata*) (**PDC**). Il prend la succession de la Convergence démocratique de Catalogne (CDC), qui n'est cependant pas formellement dissoute.

Le 9 janvier 2018, son président, **Artur Mas**, démissionne, six jours avant que l'Audiencia de Barcelone ne rende son verdict dans le **scandale de corruption du palais de la musique de Barcelone qui avait entraîné le changement de nom du parti en juillet 2016**

La **Constitution espagnole, adoptée en 1978**, confère aux 17 régions du pays, les "Communautés autonomes", des pouvoirs étendus, en matière de santé et d'éducation par exemple, auxquels elles tiennent beaucoup. **Toutefois, l'article 155 du texte prévoit que cette autonomie puisse être suspendue.**

"Si une Communauté autonome ne remplit pas les obligations que la Constitution ou les autres lois lui imposent ou agit de façon à porter gravement atteinte à l'intérêt général de l'Espagne, le Gouvernement (...) pourra (...) prendre les mesures nécessaires pour la contraindre à respecter ces obligations ou pour protéger l'intérêt général mentionné", dit le texte.

Le Premier ministre peut prendre le contrôle de la région concernée, c'est-à-dire de ses organes politiques et administratifs.

Il peut alors suspendre et remplacer des membres du gouvernement, prendre le contrôle de la police locale, qui passerait alors sous les ordres du ministère de l'Intérieur, fermer le parlement régional, ou encore prendre à sa charge les services publics locaux.

La question Catalogne redessine les nouveaux clivages politiques apparus après 2011

Fragilisation du nouveau parti Podemos. Union avec ERC et Puigdemont pour demander au gouvernement la négociation avec la Generalidad à 2 semaines du référendum alors que le processus était déjà enclenché et que les catalans de l'étranger avait déjà voté. Annonce d'un recours au Tribunal Supremo (Cour de Grandes Instances) la demande de suspension, ce qu'il considérait être une intervention du Gouvernement en Catalogne quand le Ministère du Logement ordonna à la Generalitat d'envoyer un bilan sur les dépenses et les recettes. Une demande qui était partie des secteurs indépendantistes. Pablo Iglesias s'est joint aux partis souverainistes pour demander une médiation internationale entre Rajoy et Puigdemont mais après le référendum du 1^{er} Octobre.

Aujourd'hui Podemos forme un gouvernement de coalition avec le Parti Socialiste.